

BUDGET – FINANCES - ENVIRONNEMENT

GROUPE DES ELUS COMMUNISTES

<p>Conseil régional Réunion des 12 et 13 octobre 2006</p>

Intervention de Josiane Corbic

Modulation de la fraction régionale de la TIPP

Monsieur le Président,
Cher-es collègues,

Sur la base d'un mécanisme complexe, le gouvernement a décidé d'attribuer aux régions une part de la taxe intérieure sur les produits pétroliers.

Il s'agit, nous dit-on, de financer les transferts de compétences.

Nous n'avons pas eu le choix quant aux compétences transférées, puisque je le rappelle, la loi d'août 2004 a été adoptée sans débat démocratique, Il n'y a pas eu davantage de débat sur le financement.

Si nous n'acceptons pas cette part de TIPP, il ne nous reste plus qu'à trouver des ressources sur nos propres recettes, ce qui n'est pas acceptable.

Cette formule, déjà critiquable sur la forme, l'est aussi sur le fond.

Attendre une progression de nos ressources basée sur la consommation de carburants va à l'encontre des politiques que nous mettons en œuvre pour un développement durable et le développement des transports collectifs, que le gouvernement devrait aussi favoriser.

Nous réaffirmons ici notre hostilité à la politique actuelle de baisse des impôts sur les revenus, alors que cette fiscalité est la plus juste socialement. Les baisses favorisent toujours les plus riches, alors que tout le monde supporte la fiscalité indirecte et la fiscalité locale.

Une réforme fiscale incluant la contribution des revenus financiers est plus que jamais d'actualité.

Cependant, dans le contexte de carcan financier dans lequel nous a mis la droite au pouvoir, nous ne pouvons pas nous priver des 27 millions d'euros que représentent cette mesure.